

Étude : Santé et travail dans la famille : données probantes liées au diagnostic de cancer d'un conjoint, 1992 à 2003

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 22 juillet 2016

Lorsqu'un conjoint reçoit un diagnostic de cancer, le choc lié à la santé se répercutera sur la famille, et un tel diagnostic peut avoir des répercussions sur la situation d'emploi et les revenus des autres membres de la famille.

Une nouvelle étude a été menée à partir de données provenant d'un certain nombre de sources, dont le Recensement de 1991, le Registre canadien du cancer et les dossiers d'impôt sur le revenu des particuliers et des familles. L'étude porte sur les personnes ayant été mariées sans interruption avec la même personne et fait le suivi des diagnostics de cancer reçus par le conjoint de 1992 à 2003. La situation d'emploi et les revenus des personnes âgées de 59 ans et moins au cours des cinq années suivant le diagnostic de cancer reçu par leur conjoint sont examinés et font l'objet de comparaisons avec ceux de personnes présentant les mêmes caractéristiques, mais dont le conjoint n'a pas reçu de diagnostic de cancer.

Selon les résultats de l'étude, les taux d'emploi des hommes et des femmes ont diminué en moyenne d'environ 2,4 points de pourcentage au cours des années suivant le diagnostic de cancer de leur conjoint. Étant donné que le taux moyen d'emploi des femmes est moins élevé que celui des hommes, cette diminution représente une baisse relative plus marquée dans leur cas.

Parallèlement, les revenus annuels ont diminué d'environ 2 000 \$ pour les hommes et d'environ 1 500 \$ pour les femmes. En valeurs relatives, cela représente une baisse de 3,4 % pour les hommes et une diminution de 5,9 % pour les femmes.

Les résultats révèlent aussi qu'il y a eu un recul important du revenu familial, en raison de la baisse du revenu tant des personnes recevant le diagnostic de cancer que de leurs conjoints. Dans le cas des hommes dont l'épouse a reçu un diagnostic de cancer, le revenu familial a diminué dans une proportion allant jusqu'à 4,8 % par année, tandis que la baisse pouvait atteindre 8,5 % dans le cas des femmes dont l'époux recevait un tel diagnostic.

Par suite d'un choc lié à la santé, comme lorsqu'un membre de la famille reçoit un diagnostic de cancer, les conjoints et les enfants d'âge adulte peuvent accroître leur offre de main-d'œuvre afin de contrebalancer la perte de revenu du membre de leur famille atteint de la maladie (« effet de travailleur additionnel »), ou ils peuvent au contraire réduire leur offre de main-d'œuvre pour prendre soin de la personne malade (« effet d'aidant naturel »). Les résultats de l'étude laissent penser que ce dernier effet est le plus fréquent.

Le document de recherche « [Santé et travail dans la famille : les données probantes liées au diagnostic de cancer d'un conjoint](#) », qui fait partie de la série *Direction des études analytiques : documents de recherche (11F0019M)*, est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec René Morissette au 613-951-3608 (rene.morissette@canada.ca), Division de l'analyse sociale et de la modélisation.

